

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 15 DECEMBRE 2022
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2022-06-16- COMMANDE PUBLIQUE (1.1) – ATTRIBUTION DES ACCORDS-CADRES MULTI-ATTRIBUTAIRES POUR TRAVAUX DIVERS SUR RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

DATE DE CONVOCATION : 8 DECEMBRE 2022

DATE DE PUBLICATION : 20 DECEMBRE 2022

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis (ayant la procuration de AMMARI Christelle), GUINAY Séverine (ayant la suppléance de PIERSON Marianne), LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth (ayant la procuration de BOCANEGRA Jorge), STAROSSE Jean Luc, VARIS Pierre, CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de BONNIN Pierre), GUYOT Laurent (ayant la procuration de HEYOB Olivier), PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAS Isabel, TOUSSAINT André, SITTLE David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, CHENOT Tony, NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), HARMAND Alde, DICANDIA Chantal (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika (départ à compter de la 2022.06.30), RIVET Lionel, LE PLOUFF Lydie (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), CHANTREL Nancy (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika à compter de la 2022.06.30), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (ayant la procuration de ERDEM Olivier), MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent, ROSSO Michel, BELLINASSO Alain, DOHR Hervé, ERZEN Gérald, HEYOB Olivier, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, BONJEAN Myriam, ERDEM Olivier, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2022.06.29 : 7 avis de procuration. De la 2022.06.30 à la fin : 8 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Patrice KNAPEK
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2022.06.29 : 55 Présents. De la 2022.06.30 à la fin : 54 Présents.
<u>Nombre de votants :</u>	62 Votants

Dans le cadre de la gestion en régie des compétences Assainissement et Eau Potable, la Communauté de Communes Terres Toulaises a procédé en 2021 à la mise en place de deux accords multi-attributaires pour des prestations d'entretien, de petites extensions et de branchements concernant à la fois les réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Or, ces deux marchés ont été résiliés pour raison administrative à compter du 31 décembre 2022 et une nouvelle procédure a dû être lancée.

Le Président, représentant de l'Entité Adjudicatrice, a lancé une mise en concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée ouverte (en application des articles L2120-1-2°, L2123-1-1°, R2123-1-1°, R2123-4 à R2123-6 et R2131-12-2° du Code de la Commande Publique) sous la forme de deux accords-cadres multi-attributaires (en application des articles R2162-1 à R2162-14) - le nombre maximum d'attributaires étant fixé à trois pour chaque lot - d'une durée de quatre ans fermes (du 01/01/2023 au 31/12/2026) - portant sur les prestations détaillées ci-dessous - divisé en 2 lots et selon les modalités suivantes :

- Lot n° 1 « Travaux d'entretien et de petites extensions sur réseaux d'assainissement et d'eau potable » - avec utilisation de bons de commandes pour les opérations inférieures à 150 000,00 € H.T. en application de la règle dite « à tour de rôle » et de marchés subséquents pour les autres opérations pour un montant maximum cumulé de 4 180 000,00 € H.T. sur la durée du contrat ;
- Lot n° 2 « Travaux spécifiques de branchements sur réseaux d'assainissement et d'eau potable » - avec utilisation de bons de commandes pour les opérations inférieures à 30 000,00 € H.T. en application de la règle dite « à tour de rôle » et de marchés subséquents pour les autres opérations pour un montant maximum cumulé de 1 200 000,00 € H.T. sur la durée du contrat ;
- publication du 19 octobre 2022 sur le profil acheteur de la Communauté de Communes Terres Toulaises, et au BOAMP supérieur à 90 000,00 € H.T.

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2020-04-09 en date du 10 Septembre 2020 désignant les membres de la Commission d'Appel d'Offres propre à la CC2T,

Vu les articles L. 2122-21 et L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant l'autorisation des exécutifs locaux de souscrire les marchés publics,

Vu le jugement des candidatures et des offres effectués selon les dispositions des articles R2144-1 à 7, R2152-3 à 5, R2152-6 à 8, R2152-11 à 13,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Marchés (qui se réunit le 14 décembre 2022),

Considérant le rapport d'analyses des offres permettant de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse au sens des articles L2152-7 à 8, R2152-6 à 8 et R2152-11 à R2152-12 du Code de la Commande Publique précités, en fonction du classement des offres obtenues au regard des critères de sélection définis pour cette consultation, à savoir :

Prix des prestations (60%) et Valeur Technique (40%),

Etant précisé que l'analyse des prix unitaires a été effectuée en fonction d'un détail quantitatif estimatif masqué correspondant à des prestations représentatives du marché, non remis aux entreprises et tiré au sort par huissier,

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante d'attribuer les marchés comme suit et d'autoriser le Président à signer les marchés correspondants :

Objet (N° de marché)	Conditions et délais d'exécution (sur la durée du marché)	Titulaire	Estimatif <u>chantier</u> <u>type</u> en € H.T. pour information
ACCORD-CADRE RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ET PETITES EXTENSIONS ET TRAVAUX SPÉCIFIQUES DE BRANCHEMENTS SUR RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE (MARCHÉ ACCORD-CADRE 2022_PA_05)			
Travaux d'entretien et petites extensions sur réseaux d'assainissement et d'eau potable (2022_PA_05_1)	4 ans (48 mois) fermes à compter du 1 ^{er} janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2026	Groupement SLD Travaux Publics SAS / COLAS France	422 171,50 €
		Société RSTP	423 703,00 €
		Groupement SOGEA EST BTP / LOR TP	439 700,00 €
Travaux spécifiques de branchements sur réseaux d'assainissement et d'eau potable (2022_PA_05_2)	4 ans (48 mois) fermes à compter du 1 ^{er} janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2026	Société Sébastien Antoine Travaux Publics	22 044,00 €
		Société OFTP	22 927,57 €
		Société TPM du Saintois	22 962,50 €

Vu le Code de la Commande Publique,
Vu l'avis du conseil d'exploitation du 6 décembre 2022,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- **d'Autoriser le Président, représentant de l'Entité Adjudicatrice, à signer et notifier les deux accords-cadres multi-attributaires avec les entreprises attributaires conformément au descriptif rédigé ci-dessus, à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement de ces marchés ainsi que toute décision concernant ses avenants et à signer, à cet effet, tous documents et pièces nécessaires s'y rapportant,**

Etant précisé que la dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts ou à ouvrir au budget principal (eaux pluviales) et aux budgets annexes Eau potable et Assainissement

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

